



ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

COLLEGE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

DEMARCHES TRANSPORTS SCOLAIRES

Démarches pour les familles domiciliées dans les départements :

- **AIN** : Fin Août/début septembre, le collège reçoit le formulaire et la famille en fait la demande
- **ARDECHE** : Inscription dès le mois de Juin jusqu'au 31 Août.

Les familles domiciliées en Ardèche doivent s'inscrire uniquement par Internet à l'adresse suivante : www.ardecche.fr onglet « transport ».

Les familles domiciliées sur les sept communes suivantes :

Aubenas, Labégude, Saint Didier Sous Aubenas, Saint Etienne de Fontbellon, Saint Privat, Ucel et Vals Les Bains : doivent se présenter directement aux bureaux du syndicat **TOUT'ENBUS** – 22 Route de Montélimar – 07200 AUBENAS – afin de procéder à l'inscription au transport.

- **BOUCHES DU RHÔNE** : En septembre, les familles doivent se rendre à leur Mairie de domicile munies d'un certificat de scolarité (certificat donné à chaque élève la 1^{ère} semaine de la rentrée).
- **DRÔME** : S'inscrire par internet à l'adresse suivante <http://transports-scolaires.ladrome.fr>
- **GARD** : S'inscrire par internet à l'adresse suivante www.edgard-transport.fr
- **HERAULT** : La famille doit aller retirer le document de Transport Scolaire à la Mairie de son domicile.
- **ISERE** : S'inscrire par internet à l'adresse suivante www.transisere.fr
- **LOZERE** : Contacter le Conseil Général de votre département « service transport scolaire ».
- **RHÔNE** : Le collège reçoit fin Octobre le formulaire qui vous sera envoyé directement.
- **VAUCLUSE** : S'inscrire par internet à l'adresse suivante www.vaucluse.fr – onglet « transport » - onglet « transport scolaire » et suivre les démarches indiquées.

Le secrétariat.